

MOMENTS PRO DE LA RENOVATION DE L'HABITAT

BORDEAUX

14 Octobre 2024

MOMENT PRO 2024



Ouverture

Isabelle LASMOLES
Directrice adjointe de la **DREAL** Nouvelle-Aquitaine

Table ronde Plénière

MOMENT PRO 2024

Isabelle LASMOLES

Directrice adjointe de la **DREAL** Nouvelle-Aquitaine

Marc HEMERET

Directeur régional adjoint de l'**URHLM** Nouvelle-Aquitaine

Mathieu JAMMOT

Directeur adjoint de la **CERC** Nouvelle-Aquitaine

Béatrice CHASSAING

Directrice de l'Energie et du Climat au conseil régional

Nadine POUREYRON

Responsable Unité Conseil aux Territoires (région Ouest) à l'Agence Nationale de l'Habitat

Elise CHARPENTIER

Cheffe du pôle parc privé de la **DREAL** Nouvelle-Aquitaine

État des lieux et enjeux régionaux de la rénovation de l'habitat en 2024

Isabelle Lasmoles

DREAL Nouvelle-Aquitaine

14 octobre 2024

L'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap



Un vieillissement de la population particulièrement marqué et prévisible en Nouvelle-Aquitaine

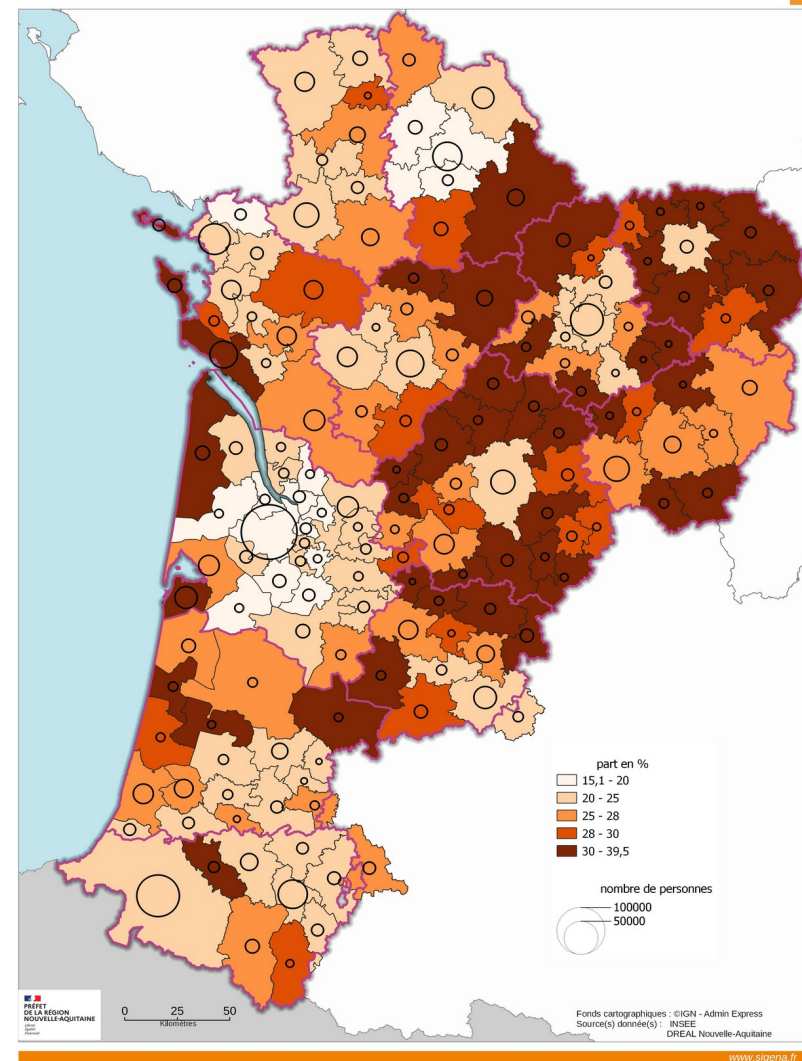
- ❑ 1 426 000 personnes âgées de plus de 65 ans représentant 23,7 % de la population de la N-A (contre 20 % pour la France)
- ❑ 771 006 ménages de 60 ans et plus occupant un logement de 15 ans et plus - dont 45% : ménages modestes ou très modestes
- ❑ Les EPCI avec plus de 30 % de personnes âgées de plus de 65 ans se situent essentiellement dans l'est de la région, territoires ruraux

MaPrimeAdapt' – situation au 01/10/2024

- ❑ 2 825 logements subventionnés soit plus de 50 % des objectifs 2024 atteints
- ❑ 15,4M€ d'aides (avec un taux de subventionnement de 60%)
- ❑ principaux travaux réalisés : salle d'eau (douche de plain-pied, pause de barres d'appuis/mains courantes).

ATLAS CARTOGRAPHIQUE
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Domaine Habitat

La population des plus de 65 ans en
2019



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

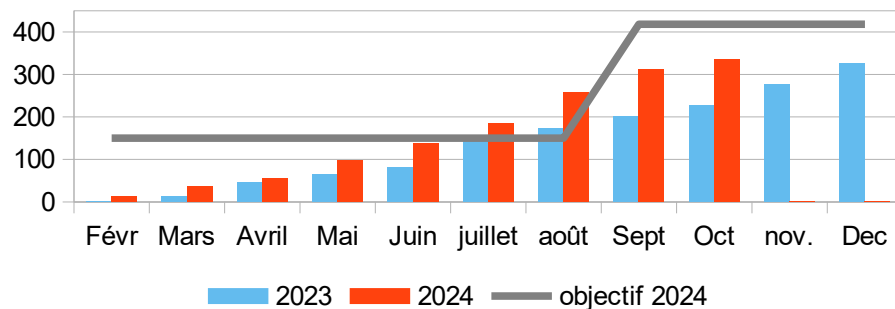
Les propriétaires bailleurs



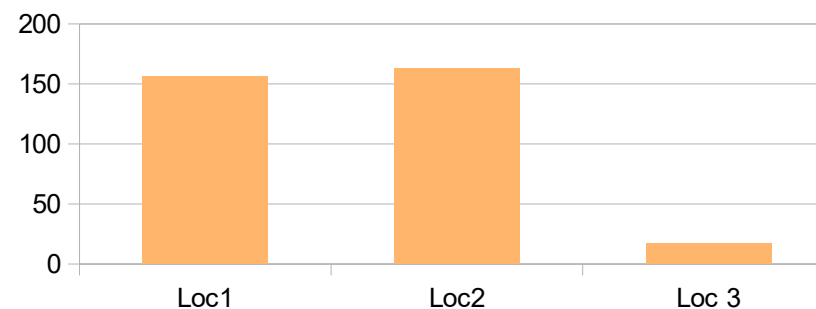
Au 1^{er} octobre 2024 :

- 302 logements conventionnés avec une subvention Anah pour travaux soit une hausse de 29 % par rapport à l'an dernier

PB Loc'Avantage
Nombre de logements subventionnés (cumulé)



Nombre de logements conventionnés par
type de loyers en Nouvelle-Aquitaine au 01
octobre 2024



Le type de conventionnement est fonction du niveau de loyer appliqué :

- Loc 1 : logements en loyers intermédiaires,
- Loc2 : logements en loyers sociaux,
- Loc3 : logements en loyers très sociaux.

Une bonne couverture régionale en dispositifs animés – revitalisation des centres anciens

109 opérations programmées en 2024

- ❑ Dont 47 OPAH RU => hors périmètre des pactes territoriaux, qui perdureront

Mobilisation des aides de l'Anah pour la rénovation de l'habitat



De 2018 à 2023

23 communes ACV

1 OPAH RU dans
chaque commune

8 478 logements
rénovés financés

83,4 M€ de
subvention
engagée



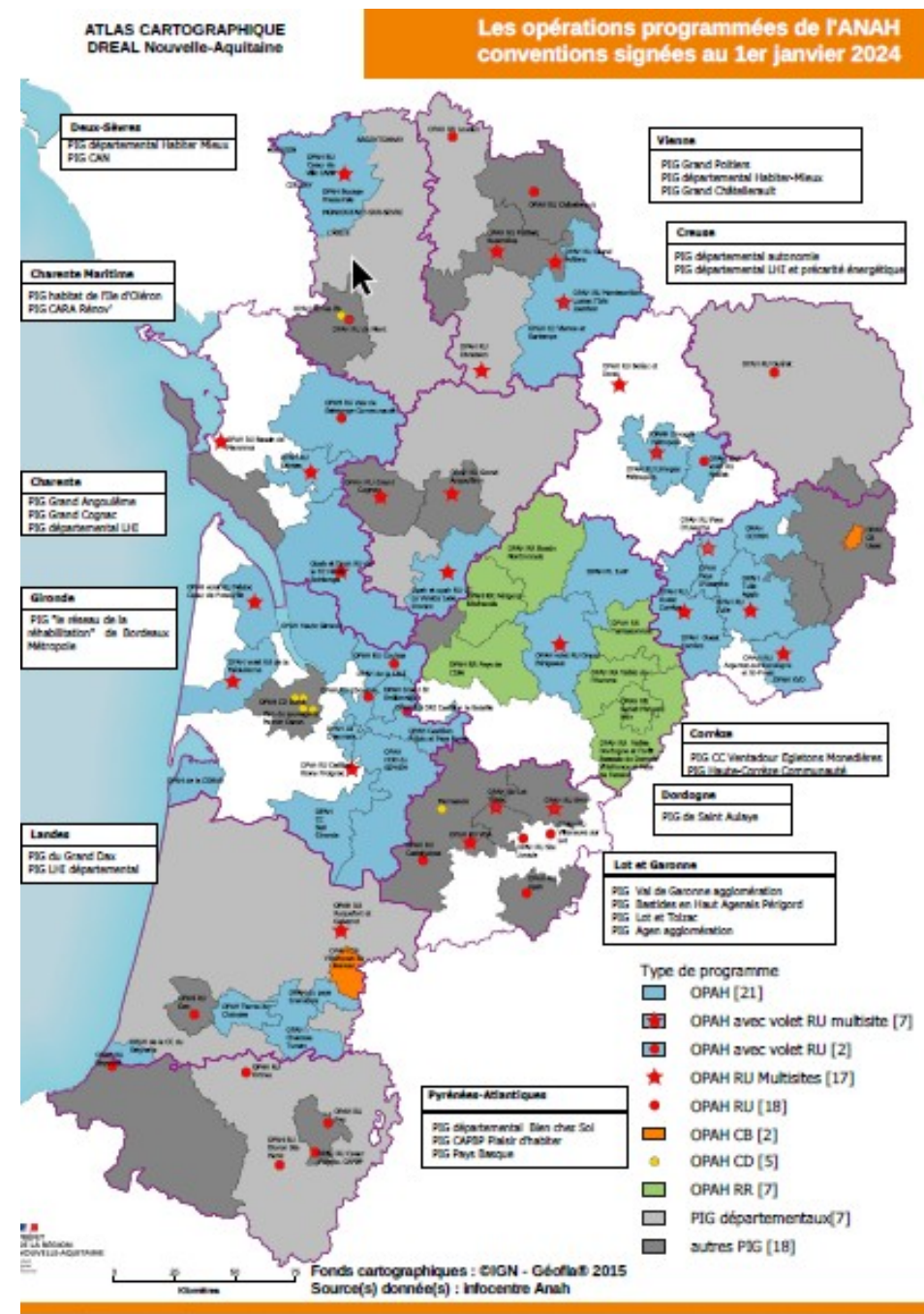
De 2020 à 2023

198 commune PVD

22 OPAH RU

5 223 logements
rénovés financés

65M € de
subvention
engagée



La rénovation du parc social néo-aquitain Enjeux et perspectives

Les moments Pro de la rénovation de
l'Habitat 2024 – 14/10/24

Marc Hémeret, Directeur adjoint



Chiffres clés du parc social néo-aquitain

MOMENT PRO 2024

326 000 logements
sociaux

1 commune sur 2
accueille du parc social

Un parc assez jeune
(35 ans en moyenne)
1/3 construit après
2005

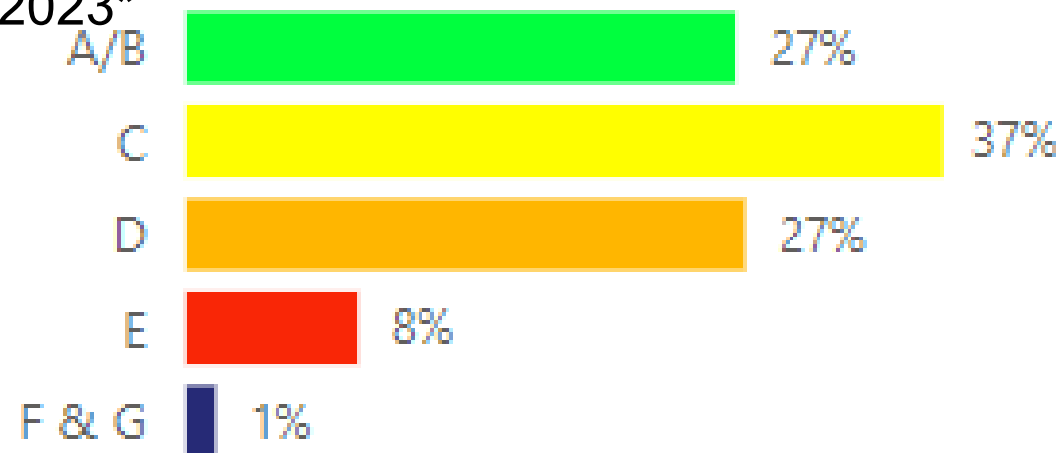
76% de logements
collectifs

2/3 chauffés au gaz
20% chauffés à
l'électricité
15% raccordés à un
RCU

1 locataire sur 2
bénéficie de l'APL.
45% des locataires
vivent seuls

Un parc plutôt performant énergétiquement

Etiquettes énergétiques du parc social
d'après les DPE renseignés dans le RPLS
2023*



Près de 2/3 du parc classés en étiquettes A, B ou C.

Le parc en D (et E) représente l'essentiel des enjeux quantitatifs en termes de rénovation énergétique

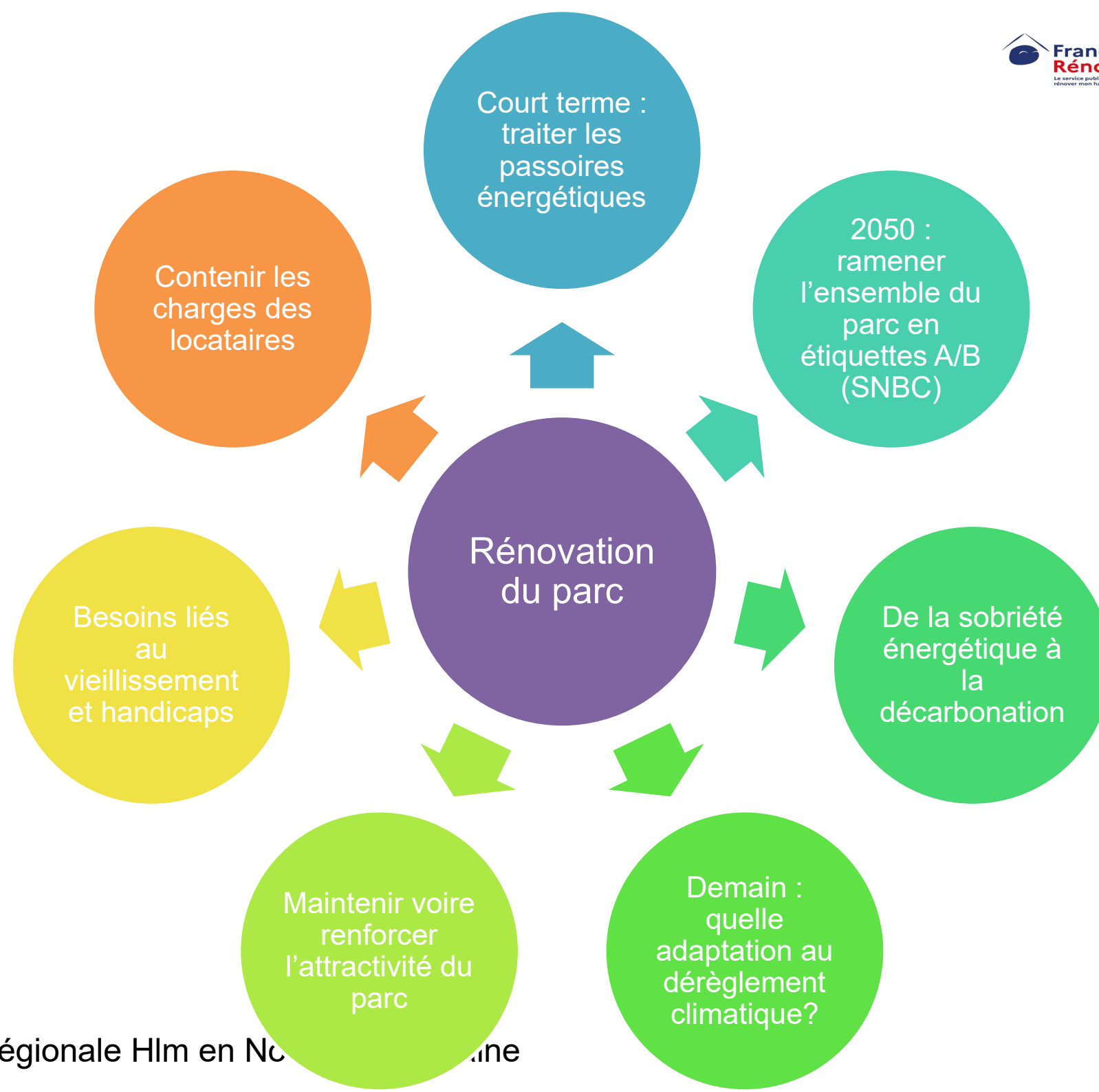
Des passoires énergétiques peu nombreuses, avec un poids plus important dans l'Est de la région.

MOMENT PRO 2024



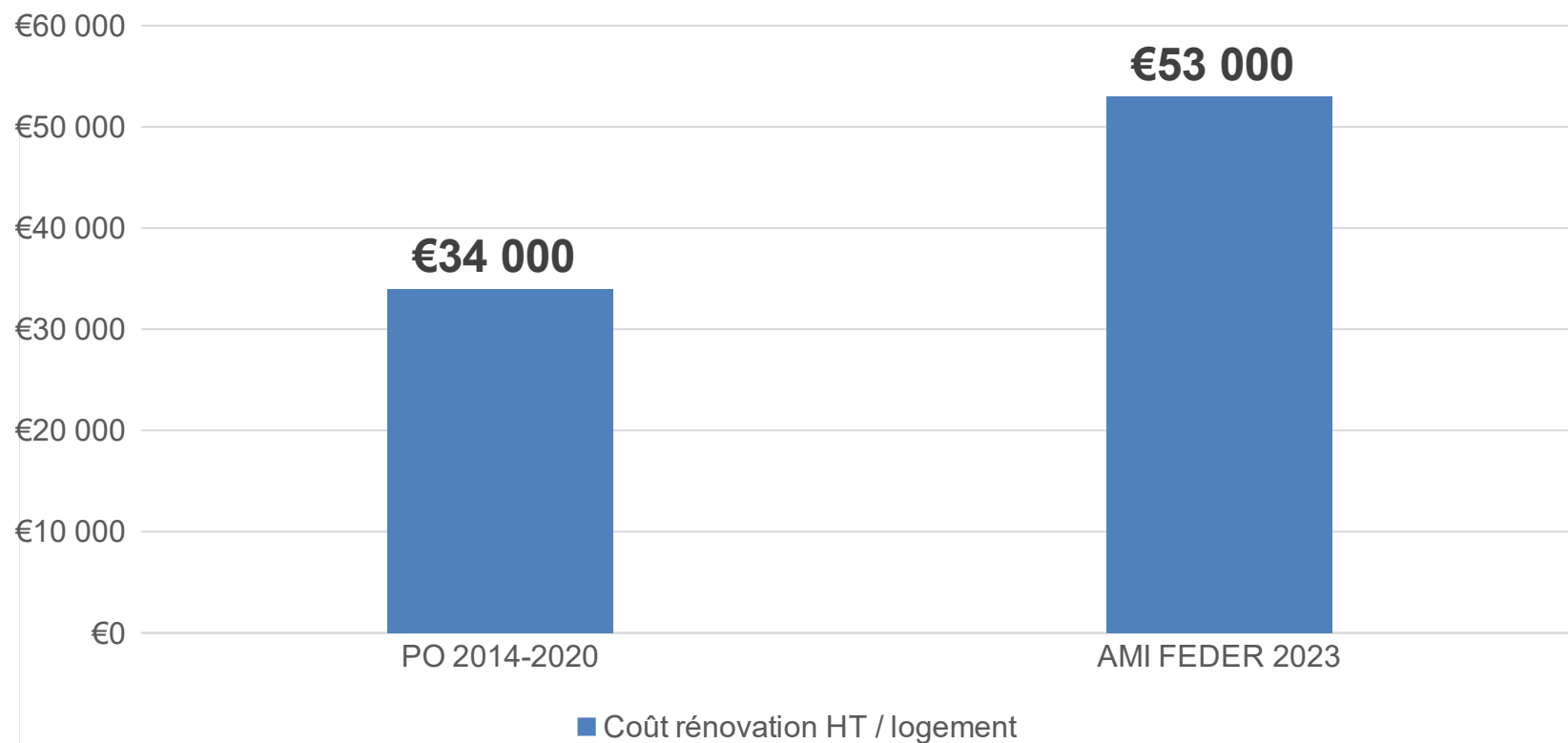
Des DPE en cours de renouvellement (changements méthodologiques récents) avec des possibilités de glissement d'étiquette.

Des enjeux multiples



Un coût de rénovation des logements en hausse importante

Evolution du coût moyen de travaux des opérations FEDER



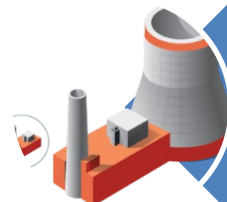
En 2020, étude URHlm / Altéréa : 2 Milliards € pour ramener le parc D,E, F et G vers niveau BBC réno. Combien aujourd'hui?

MOMENT PRO 2024

Des défis à relever



Comment financer ?



Quelles solutions énergétiques?



Quels matériaux à faible impact carbone?



Comment maintenir charges soutenables et confort d'habiter ?



›Partageons nos défis!

Marc Hémeret – Directeur adjoint

marc.hemeret@union-habitat.org

Direction régionale

98 avenue de la Libération

33110 Le Bouscat

urhlm.na@union-habitat.org

Délégation territoriale de Limoges

3 rue Montyon

87100 Limoges

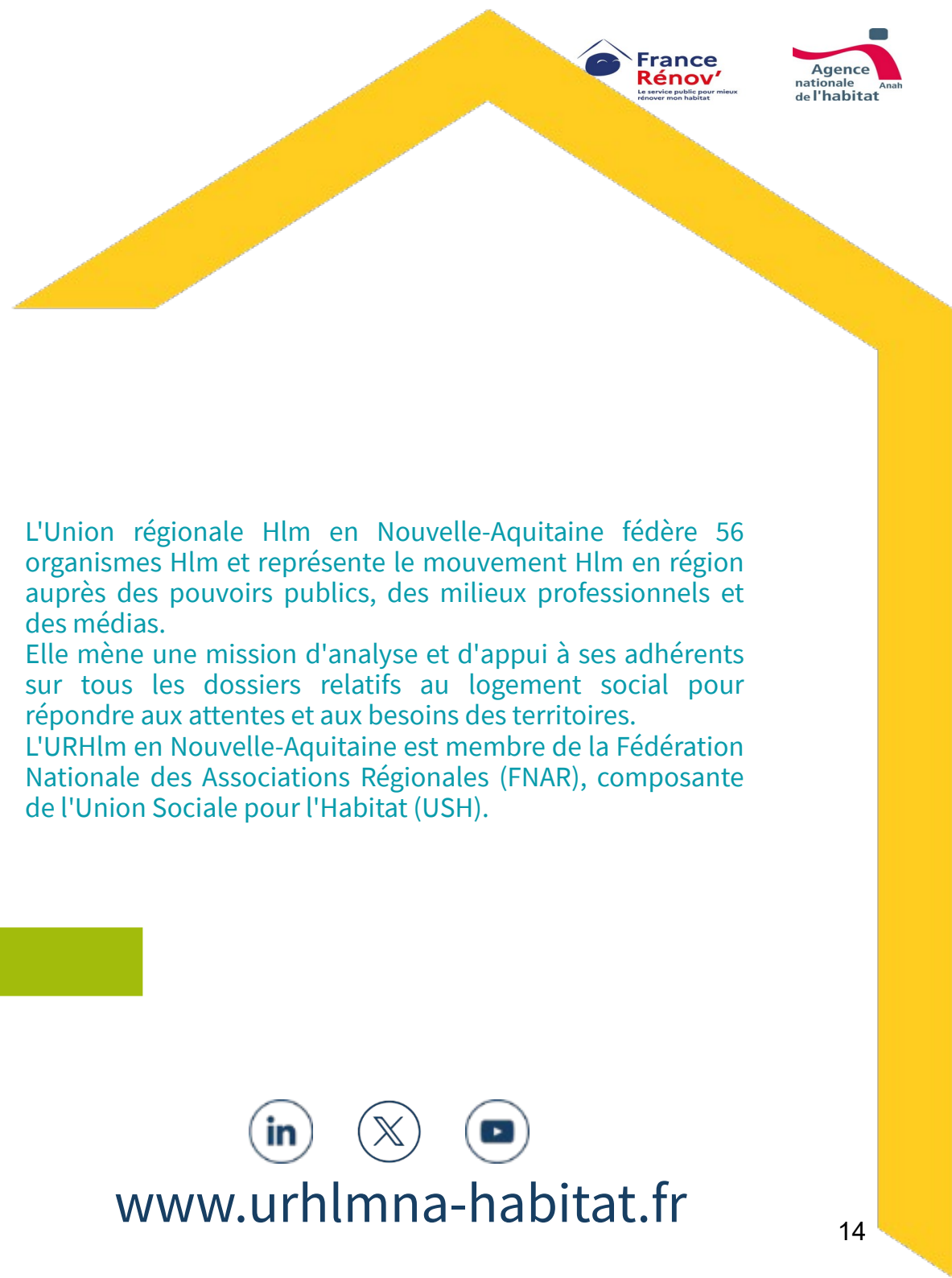
urhlmna.limoges@union-habitat.org

Délégation territoriale de Poitiers

62 avenue du plateau des Glières

86000 Poitiers

urhlmna.poitiers@union-habitat.org



L'Union régionale Hlm en Nouvelle-Aquitaine fédère 56 organismes Hlm et représente le mouvement Hlm en région auprès des pouvoirs publics, des milieux professionnels et des médias.

Elle mène une mission d'analyse et d'appui à ses adhérents sur tous les dossiers relatifs au logement social pour répondre aux attentes et aux besoins des territoires.

L'URHlm en Nouvelle-Aquitaine est membre de la Fédération Nationale des Associations Régionales (FNAR), composante de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).



www.urhlmna-habitat.fr

La rénovation énergétique des logements QUELLES DYNAMIQUES ?

Mathieu JAMMOT
CERC Nouvelle-Aquitaine
14 octobre 2024



La rénovation énergétique des logements QUELLES DYNAMIQUES ?



ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES
la dynamique se poursuit-elle ?



AIDES FINANCIÈRES
Quelle sollicitation du dispositif MaPrimeRénov' ?



TYPOLOGIE DES TRAVAUX RÉALISÉS
Le nombre de rénovations d'ampleur est-il en hausse ?



OFFRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
Un outil pour mieux connaître votre territoire



ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES

la dynamique se poursuit-elle ?

-15%
par rapport à
2022

Près **48 000 ménages accompagnés** en 2023 par
les Espaces Conseil France Rénov'
(83 000 actes de conseils)

**Le nombre d'accompagnements à la rénovation
globale (actes A4) est en nette progression.**

+26%
par rapport à
2022

95%
Taux de satisfaction
globale en 2023

2024

Au 30 septembre, **le nombre total d'actes est en
légère hausse** (+2% en comparaison avec les 3 premiers trimestres 2023).



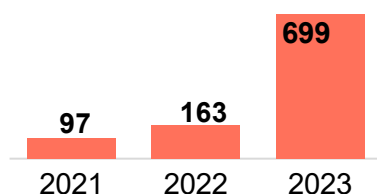
AIDES FINANCIÈRES

Quelle sollicitation du dispositif MaPrimeRénov' ?

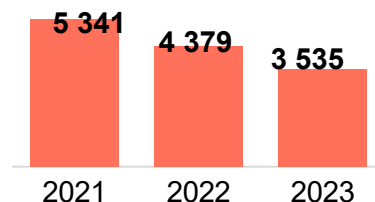
-17%
par rapport à 2022

Près de 64 000 bénéficiaires MaPrimeRénov' en 2023

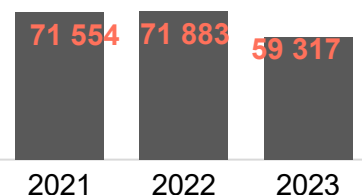
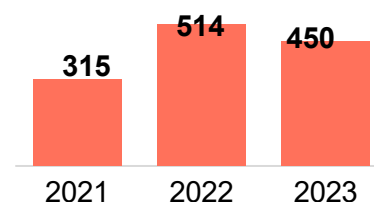
699
**MaPrimeRénov'
Rénovation globale**



3 535
**MaPrimeRénov'
Sérénité**



450
**MaPrimeRénov'
Copropriétés**



59 317 MaPrimeRénov' Par geste

2024

Au 30 septembre 2024, le nombre de bénéficiaires MaPrimeRénov' est en repli (33 300), **MAIS les rénovations d'ampleur sont en forte progression.**



TYPOLOGIE DE TRAVAUX RÉALISÉS

Le nombre de rénovations d'ampleur
est-il en hausse ?

Le nombre total de rénovations d'ampleur peine à progresser en 2023 (4 684).

-7%
par rapport à 2022

Les évolutions majeures du dispositif intervenues
début 2024 impulsent une dynamique :
4 434 rénovations d'ampleur à fin septembre
(95% du total 2023 déjà atteint)

+54%
au 30/09/2024
par rapport à la même
période en 2023

Travaux subventionnés par MaPrimeRénov' (hors Parcours accompagné)
en Nouvelle-Aquitaine en 2023

Pompe à chaleur air / eau (17 490)



Poêle à granulés (9 907)
Poêle à buches (8 699)

Chauffe-eau thermodynamique (6 887)
Remplacement des fenêtres/portes fenêtres (6 031)
Chauffe-eau solaire individuel (5 140)



OFFRE DE TRAVAUX

Un outil pour mieux connaître l'offre de rénovation énergétique

A fin
juillet
2024

5 788

Artisans et entreprises du Bâtiment RGE pour des **travaux d'efficacité énergétique ou d'énergie renouvelable**

57

Professionnels RGE pour des **projets de rénovation globale**

762

Bureaux d'études, auditeurs énergétiques, architectes
RGE études / audits énergétiques

172

Mon Accompagnateur Rénov' intervenant sur le territoire

Évolution
12 mois

-4%

+24%

+17%

Lien vers l'outil de
datavisualisation
CERC



L'OFFRE TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
TRAVAUX EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIE RENOUVELABLE | RÉNOVATION GLOBALE
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ | ÉTUDES & AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Dernière mise à jour : septembre 2024

ACCUEIL | MÉTHODOLOGIE | CONTACTS

**MIEUX CONNAÎTRE ET COMPRENDRE L'OFFRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT (RGE)
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

- une base de dialogue sur l'évolution du nombre de professionnels
- un état des lieux par territoire de l'offre de rénovation énergétique
- une vision détaillée par domaines de travaux et d'études
- un suivi des agréments « Mon Accompagnateur Rénov' » et des Espaces Conseil France Rénov'

ACCÉDEZ

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIE RENOUVELABLE

Artisans et entreprises du bâtiment
Reconnu Garant de l'Environnement réalisant des travaux
d'efficacité énergétique ou d'énergie renouvelable

ACCÉDEZ

ÉTUDES ET AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Bureaux d'études, prestataires d'audits énergétiques, assistants à
maîtrise d'ouvrage...
Reconnu Garant de l'Environnement
Architectes

ACCÉDEZ

PROJET DE RÉNOVATION GLOBALE

Professionnels Reconnu Garant de l'Environnement concevant et
réalisant des travaux d'offre globale :
des diagnostics techniques et de performances énergétiques
jusqu'à la réception des chantiers

ACCÉDEZ

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

"Mon Accompagnateur Rénov'", est un interlocuteur de
confiance pour les projets de rénovation énergétique d'ampleur
proposant un accompagnement personnalisé, de la conception
du projet jusqu'à la fin des travaux

ACCÉDEZ

© CERC Nouvelle-Aquitaine




**UN NOUVEL OUTIL
DE DATAVISUALISATION
BIENTÔT DISPONIBLE !
Données départementales et à l'EPCI**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Mathieu JAMMOT – Tél : 05 55 11 21 50 – limoges@cerc-na.fr
Sébastien PERRUCHOT – Tél : 05 47 47 62 43 – bordeaux@cerc-na.fr
Site internet : www.cerc-na.fr  @CERCNOUVELLEAQUITAINE



Panorama des aides à la rénovation Déploiement du Service Public de la Rénovation de l'habitat (SPRH)

Nadine POUREYRON
Responsable Unité Conseil aux Territoires (région Ouest) à
l'Agence Nationale de l'Habitat

Evolution des aides à la rénovation énergétique

Une architecture de marque rationalisée



Le service public de la
rénovation de l'habitat

Le point d'entrée unique pour bien
préparer son projet de rénovation :
• 589 ECFR
• 1 099 OPAH / PIG

Zoom en Nouvelle-Aquitaine

Le point d'entrée unique pour bien
préparer son projet de rénovation :
• 50 ECFR
• 66 OPAH / PIG



L'aide à la **rénovation
énergétique**

Rénovation
par geste

Rénovation
d'ampleur

Rénovation
en
copropriété

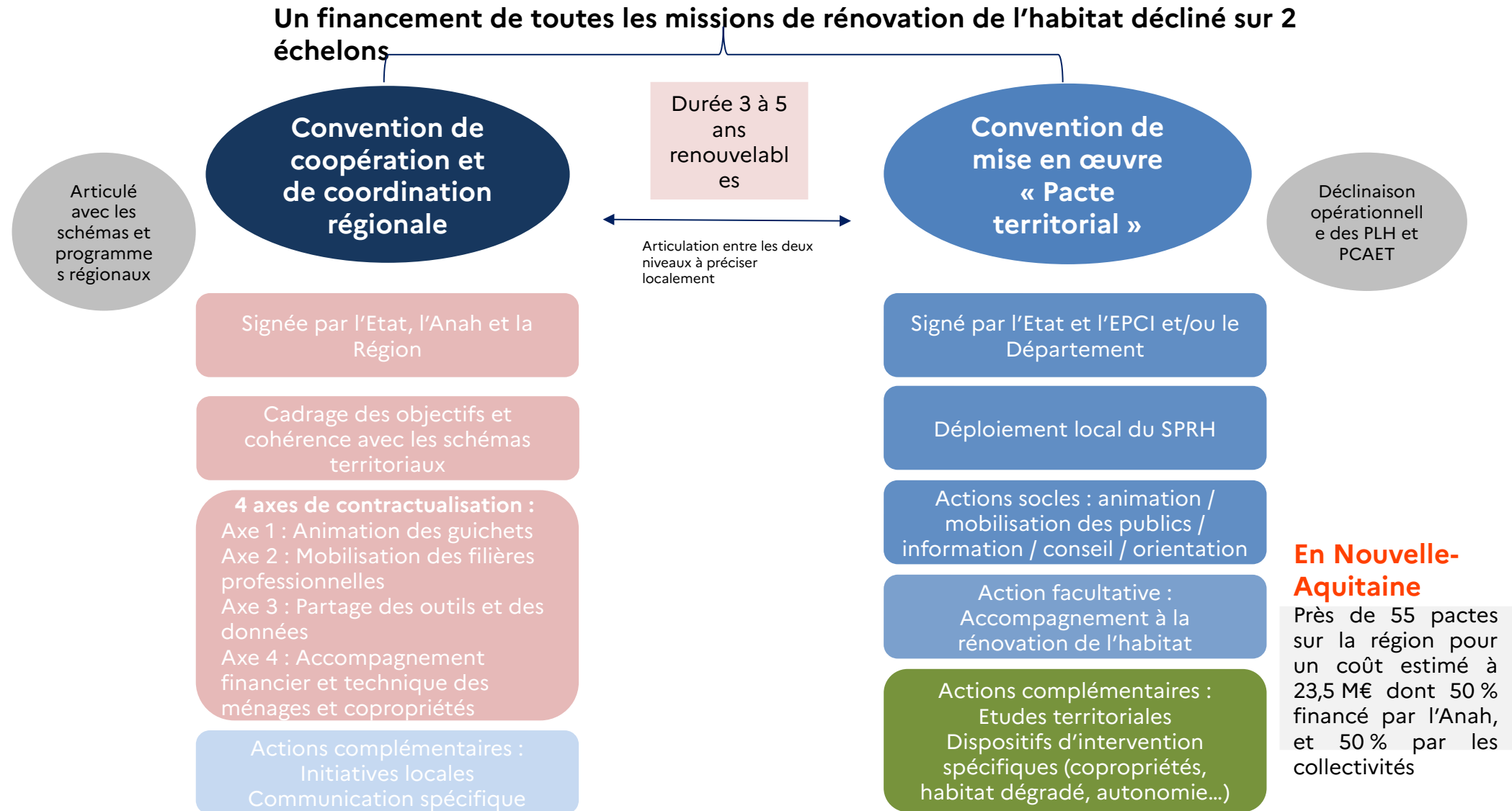


L'aide à l'**adaptation** des
logements



L'aide à la **réhabilitation** de
logements **indignes ou** dégradés

La nouvelle contractualisation (SPRH) à partir de 2025 un schéma de gouvernance et de financement simplifié



Financements 2024

SARE : thématique énergie, tous publics

€ : CEE et collectivités

Animation des guichets

D : Animation des guichets et suivi administratif et financier du programme

Dynamique territoriale

C1 et C3 : sensibilisation, animation ménages et professionnels

C2 : sensibilisation, animation petit tertiaire

Suivi animation : aller vers les ménages et animation des réseaux d'acteurs locaux

Pré diagnostic

Information, conseil, orientation

A1 : Information de 1^{er} niveau

A2 : conseil personnalisé

B1, B2 : information, conseil petit tertiaire privé

Suivi animation : information, conseil, conseil personnalisé

Accompagnement

A3 : Audits énergétiques

A4 et A4bis : Accompagnement chantier et conception rénovation globale

Accompagnement des ménages MO, TMO, sur la LHI, l'énergie, l'autonomie

A5 : Maîtrise d'œuvre

OPAH-PIG : toutes thématiques, public MO/TMO

€ : Ingénierie Anah et collectivités

Financements 2025

Convention de coopération régionale

€ : Subvention Anah et collectivités

Animation des guichets

Axe 1 : animation des guichets ECFR'

Pacte territorial : toutes thématiques, tous publics

€ : Ingénierie Anah et collectivités

Dynamique territoriale

- Mobilisation des ménages
- Mobilisation des professionnels
- Mobilisation des publics prioritaires, dont prédiagnostic pour les ménages prioritaires

Information-conseil-orientation

- Information de premier niveau
 - Conseil personnalisé
 - Orientation
- Appui au parcours d'amélioration de l'habitat

Accompagnement

- Energie individuel (dont audit MAR')
 - Energie copropriété
 - Autonomie
- Lutte contre l'habitat indigne

Accompagnement dans le diffus

AMO MAR' (dont audit MAR')

AMO Copro

AMO LHI

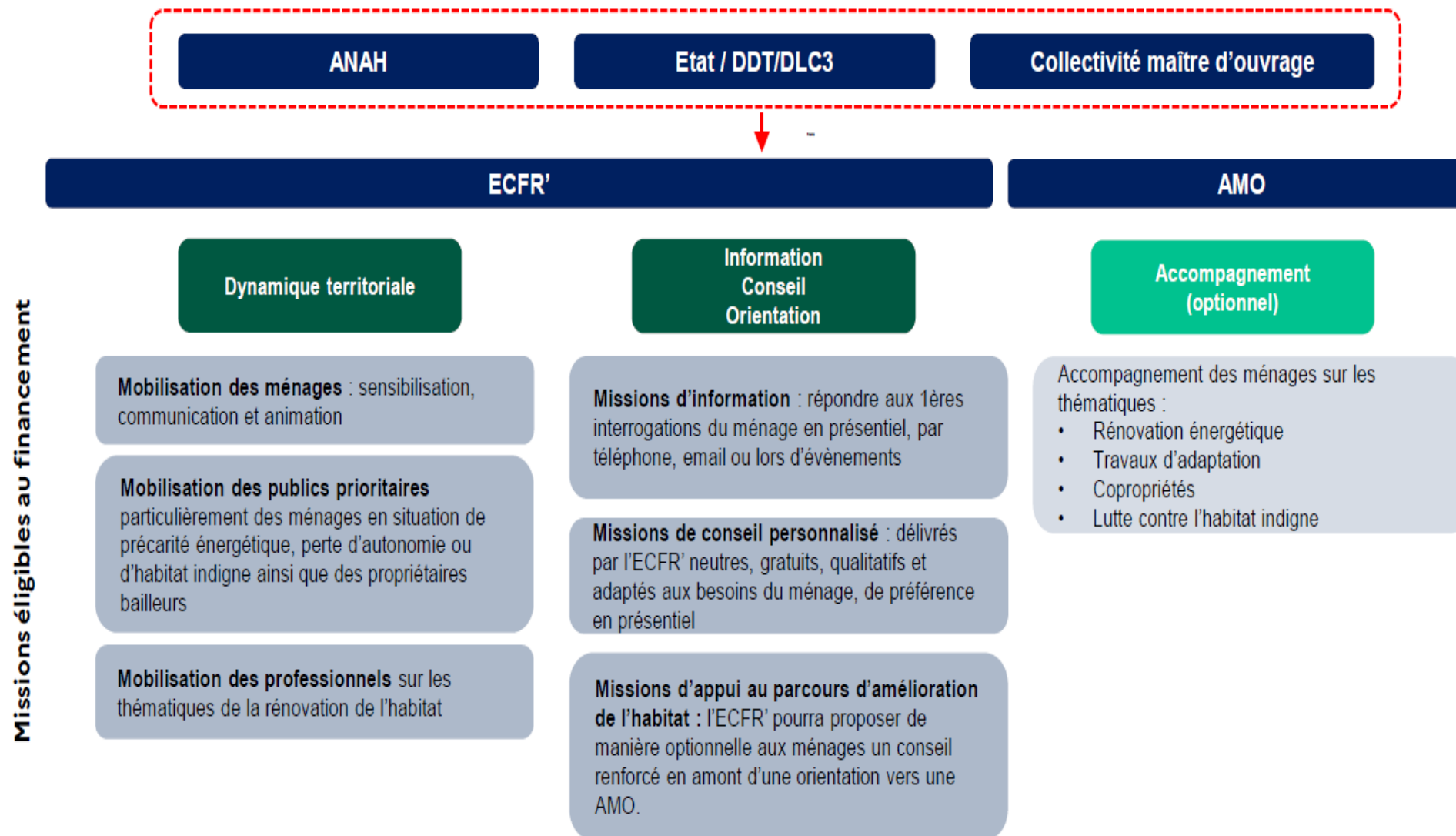
AMO autonomie

● A partir de 2025, pas de financement dans le cadre du pacte territorial

● A partir de 2025, pas de financement seul car inclus dans le financement de l'AMO

14/10/2024

Contenu du Pacte territorial France Rénov' (PIG PTT)

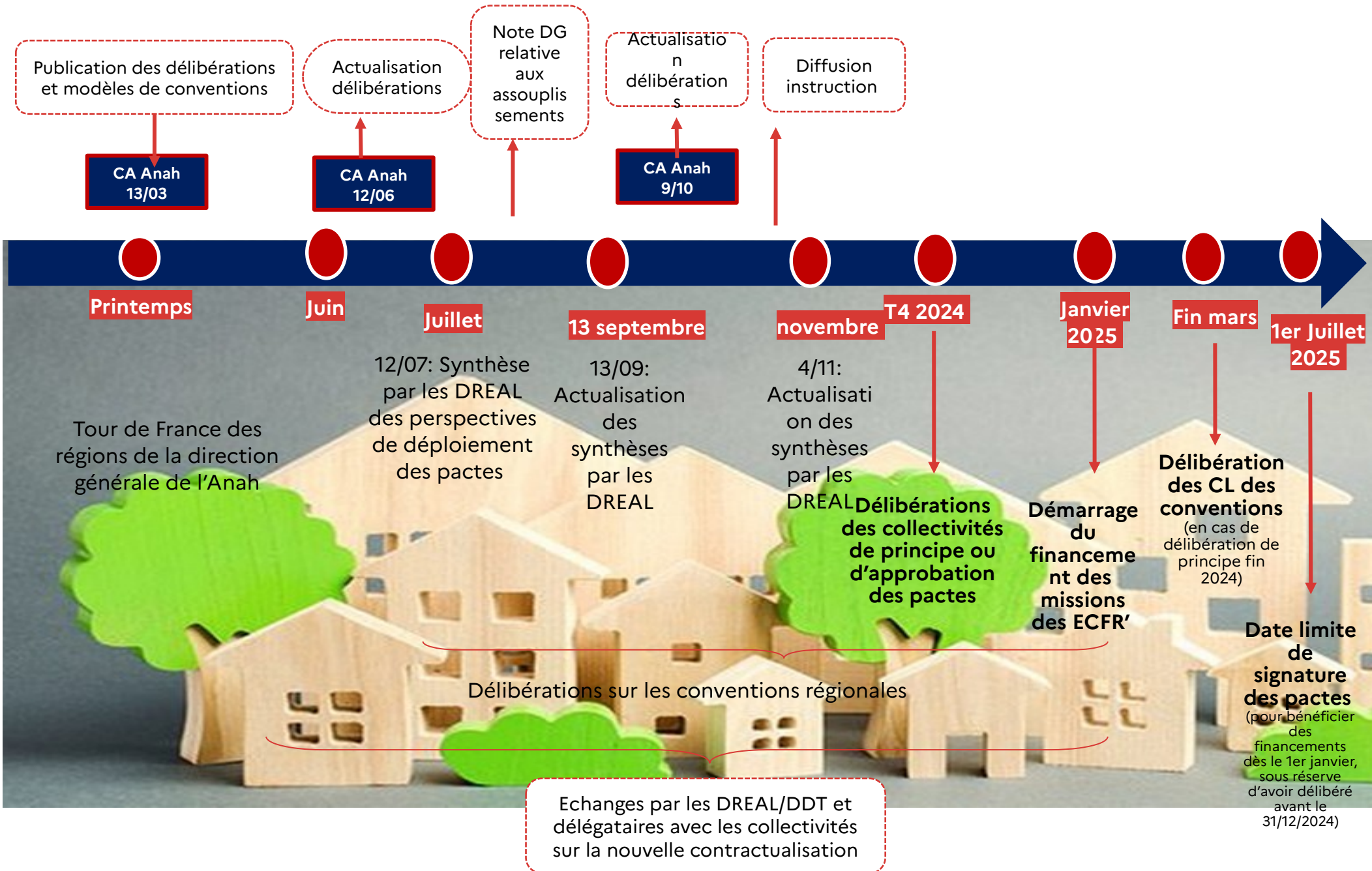


Un enjeu de lisibilité du parcours du ménage

Un enjeu de coordination locale

Un jeu d'acteurs potentiellement renouvelé et nécessitant interconnaissance et coordination

Les prochaines étapes





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

POSITIONNEMENT DE LA REGION SUR LE SPRH

6ème ÉDITION DES MOMENTS PRO DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT
Organisés par la DREAL Nouvelle-Aquitaine

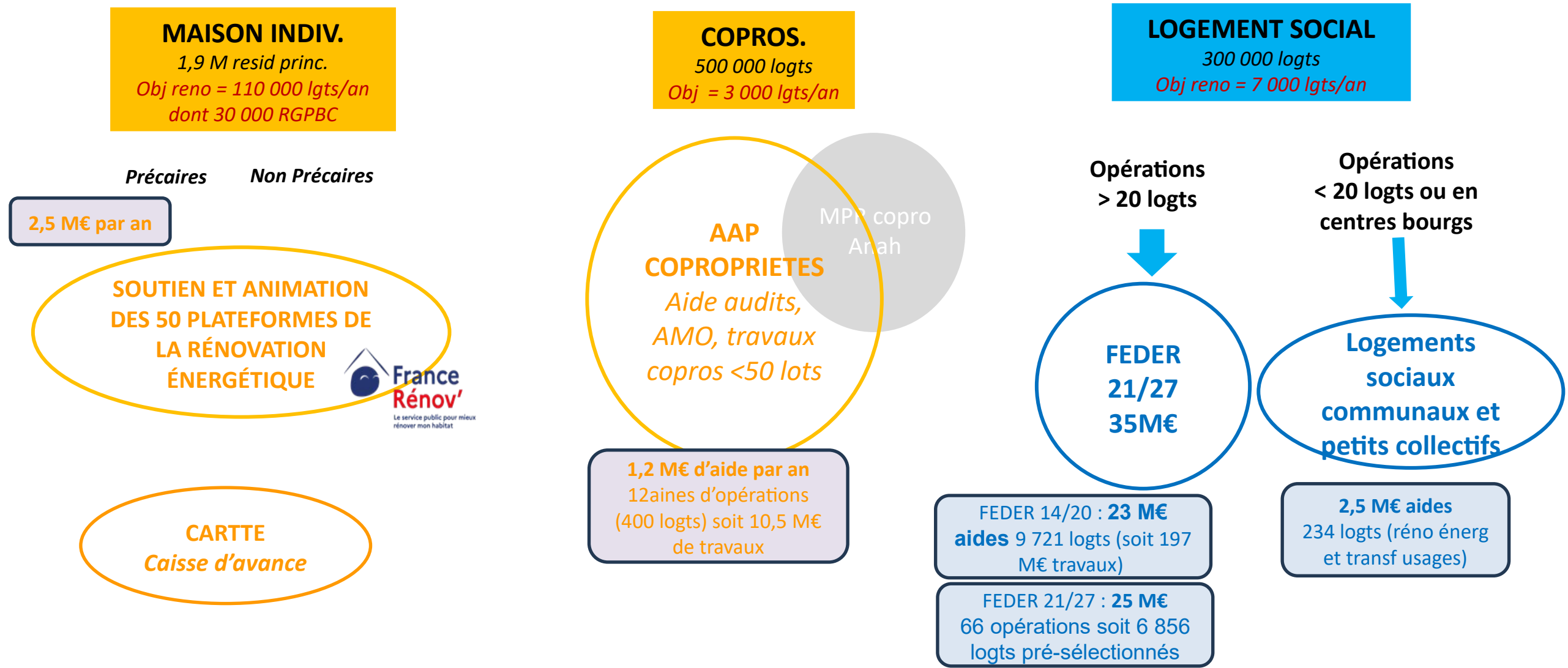
14 octobre 2024

POSITIONNEMENT DE LA REGION SUR LE SPRH

Béatrice CHASSAING
Directrice de l'Énergie et du Climat de la Région

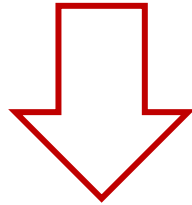
MOMENT PRO 2024

UNE POLITIQUE GLOBALE

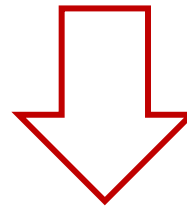


SPRH : ACTIONS DE LA REGION DEPUIS 2021

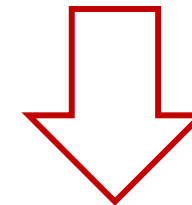
POUR UN SERVICE PUBLIC PORTE PAR LES COLLECTIVITES DE PROXIMITE



**GESTION DU
FINANCEMENT SARE:**
15,5 M€ (Obligés CEE)
sur 4 ans reversés
aux porteurs du service
public



**CO FINANCEMENT
REGION**
X 2 : BUDGET DE
2,5M€ EN 2024



**ANIMATION DU RESEAU
DU SERVICE PUBLIC**
(plus de 800 contacts)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

avec



UNE CONVERTURE QUASI-TOTALE DU TERRITOIRE REGIONAL

PLUS DE 130 CONSEILLERS POUR UN BUDGET DE PLUS DE 6 M€/AN (SARE+RÉGION)

Jusqu'à Fin 2020

33 ESPACES INFO ENERGIE (EIE)

INFO ÉNERGIE

33 structures dont
21 associations

21 PTRE Expérimentales

EPCI ou Syndicats

+

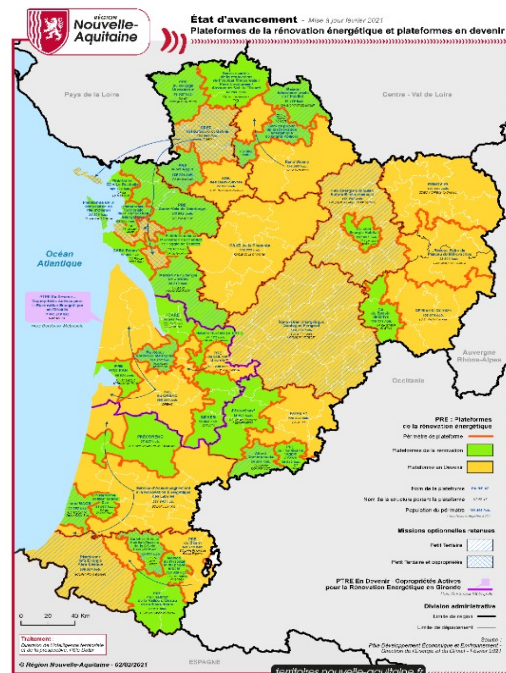
Partie rénovation énergétique

13 PRIS ANAH

Agence nationale de l'habitat

ADIL / DDT
Ménages revenus modestes

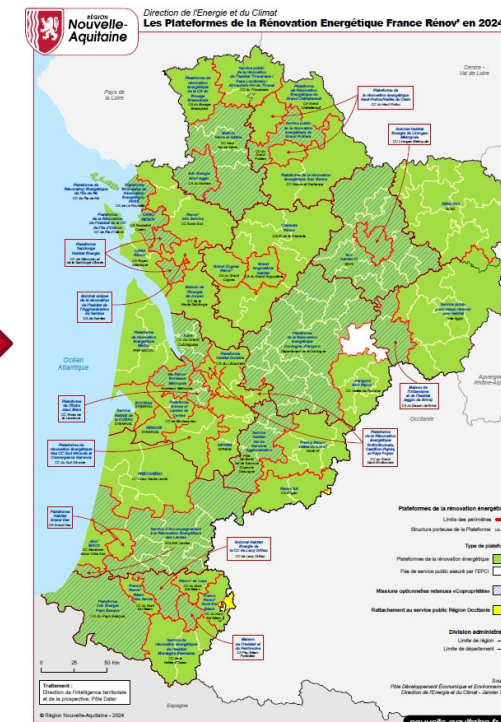
2021



**28 Plateformes de la rénovation
énergétique
+ 16 Plateformes en devenir**



2024



**50 Plateformes portées par les
collectivités**

DEPUIS 2021 :

**Nbre de conseillers :
X 2 ou 3**

Nbre d'actes X 3 ou 4

Budget X 2

ANIMATION DES ACTEURS SOUS PILOTAGE REGION ET EN PARTENARIAT AVEC L'ETAT

Accompagnement des 50

Plateformes : 100aines de comités de pilotages par an + Nombreux échanges bilatéraux

Gestion et suivi

financier : près d'une 100aines de paiements par an

Secrétariat et animation du **comité de pilotage régional**

Gestion de la base de données France Rénov' qui alimente les moteurs de recherche

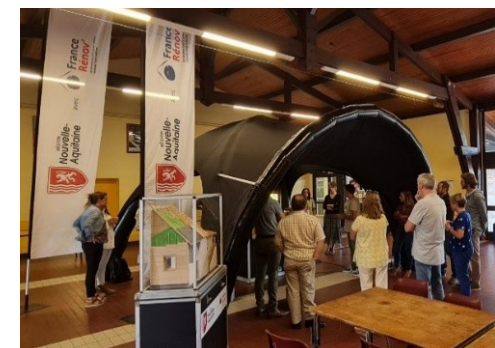
20aine de lettres d'information « **INFO-FLASH** » par an + des enquêtes pour connaître les besoins des acteurs

10aine des **webinaires** par an sur les actualités, des thématiques prioritaires, sur des outils ou ressources...

Organisation de **journées techniques** en présentiel

Programme de communication : site internet régional, campagnes sur les réseaux sociaux

Mise à disposition du Rénov Tour : une 20aine d'animations par an

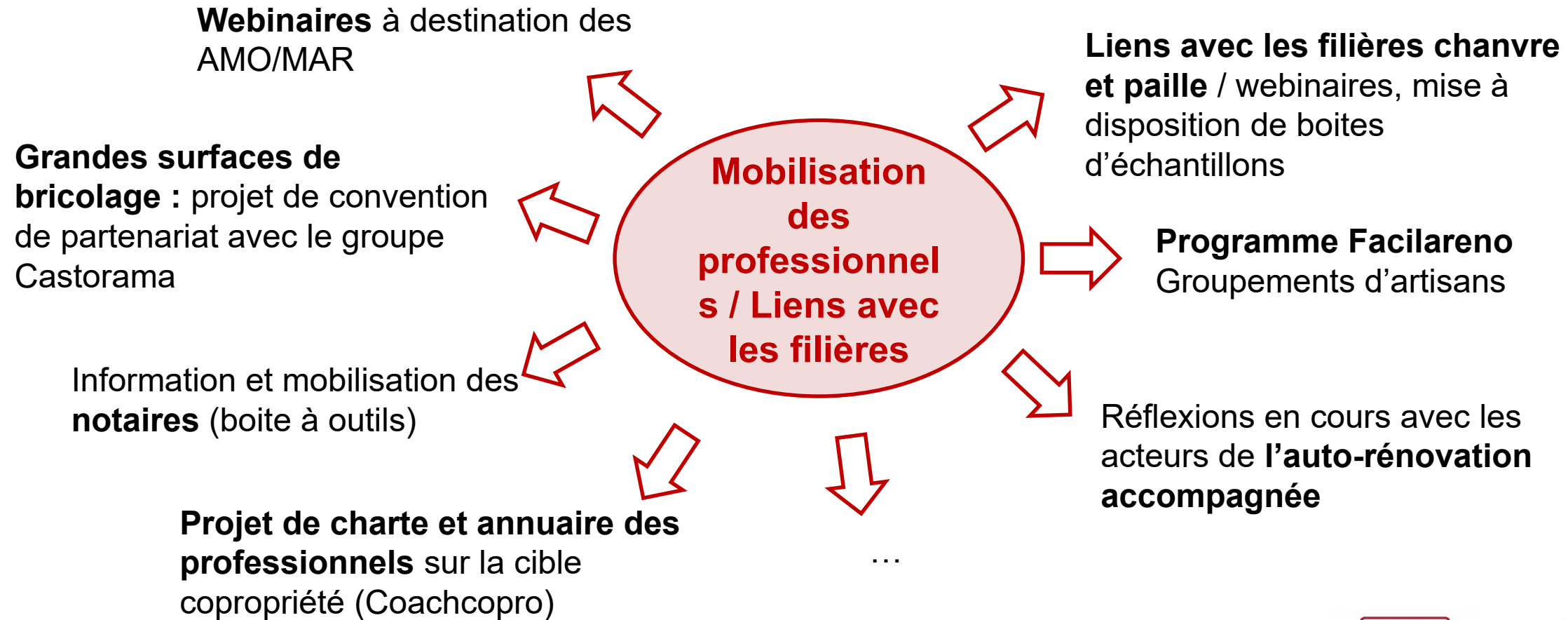


RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

avec



MOBILISATION DES PROFESSIONNELS ET DES FILIERES



POSITION DE LA REGION AU REGARD DU NOUVEAU CADRE PROPOSE PAR L'ANAH A PARTIR DE 2025

POURSUITE DU COFINANCEMENT DE LA REGION AUX STRUCTURES PORTEUSES BUDGET QUASI CONSTANT (après application des lettres de cadrage budgétaires annuelles), soit pour 2025 entre 2 et 2,2 M€

-RAPPEL DU COFINANCEMENT ACTUEL :

50 % SARE + 30% Région des plafonds SARE (ou 20% pour les Plateformes avec aggro > 100 000 hab).

-NOUVELLES MODALITES DE FINANCEMENT DE L'ANAH : des subventions qui ne restent accessibles que sous couvert d'un autofinancement de même hauteur (50%) par les collectivités:

↳ Effort d'autofinancement qui peut rester important pour certaines collectivités locales

↳ **Risque de niveau de service différent d'un territoire à l'autre**

PRINCIPES DU SOUTIEN REGIONAL (voté en septembre) :

Objectif 1 = garantir un même niveau de service public pour chaque Néo-Aquitain

Objectif 2 = maintenir un service public qui favorise la rénovation énergétique globale (complète ou par étape), performante et bas carbone

➔ **Une priorité à la rénovation énergétique de l'habitat** : le conseil sur la rénovation énergétique ne doit pas être abandonné ou « noyé »; embarquer ce sujet dans les autres actions

➔ **Un soutien conditionné au maintien des moyens et des compétences en matière de rénovation énergétique**
Une aide régionale qui tend à favoriser le maintien des montages mutualisés d'ingénierie

➔ **Un soutien conditionné pour partie à des obligations de résultats** pour poursuivre la mobilisation autour des objectifs régionaux de rénovations énergétiques performantes

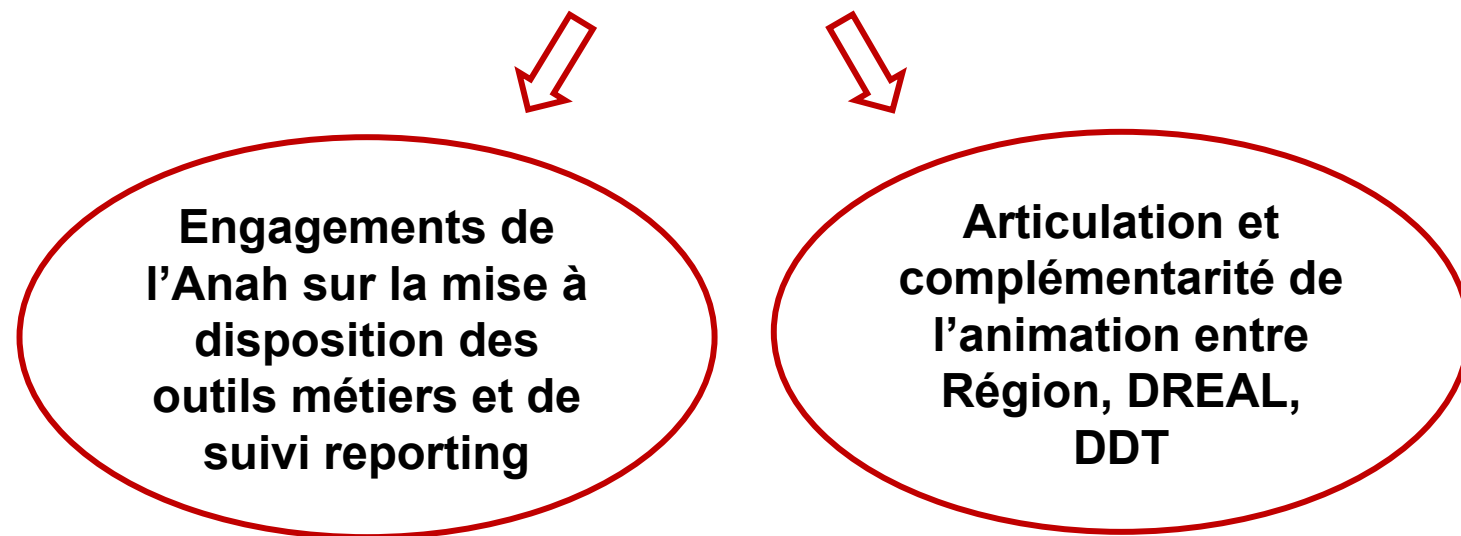
➔ **un rééquilibrage des financements vers les collectivités rurales.**

PROJET DE CONVENTION REGIONALE ETAT/ANAH/REGION POUR POURSUIVRE L'ANIMATION DES ACTEURS (2025-2027)



Convention en cours d'élaboration

Deux points à clarifier :



• ACTUALITES DE L'ANAH

Adaptations acquises et prévues dans le cadre du Conseil d'administration de l'ANAH

CA du 12 juin 2024

Délibération portant adaptation du Pacte territorial

- ouverture aux collectivités territoriales et leurs groupements (dont les conseils départementaux) compétents en matière d'habitat, de politique du logement et de cadre de vie ;
- ouverture à l'ensemble des syndicats mixtes ;
- extension des prestations finançables et la suppression de la limitation dans le temps pour les maîtres d'ouvrage éligibles à titre dérogatoire.

CA du 9 octobre 2024

❑ Délibération portant adaptation du Pacte régional

- ✓ Précise le détail du financement prévisionnel annuel de l'Axe 1 relatif à l'animation des guichets et le cas échéant des autres axes.

❑ Délibération portant adaptation du Pacte territorial

- ✓ Permet la conclusion d'une convention complémentaire possible quand le maître d'ouvrage initial du Pacte territorial ne met pas en œuvre ce volet « accompagnement ».

❑ Délibération expérimentale relative à l'ouverture des avances pour les dépenses d'ingénierie dans le cadre des pactes territoriaux

- ✓ Expérimentation sur 5 ans de l'ouverture des avances sur les dépenses d'ingénierie dans le cadre des pactes territoriaux.

❑ Délibération portant adaptation des règles d'écèlement

- ✓ Pour les maîtres d'ouvrage signataires d'un pacte dérogatoire, pas de prise en compte des aides versées par des collectivités territoriales ou leurs groupements aux maîtres d'ouvrage pour l'écèlement

Autres délibérations du CA du 9 octobre (en dehors du SPRH)

- ❑ **Limitation des avances sur subvention travaux aux seuls bénéficiaires des aides pour les propriétaires occupants (impact: plus de versement d'avances à des mandataires financiers)**
 - ✓ applicable aux avances déposées à compter du 1^{er} novembre
- ❑ **Ouverture des avances pour les locataires dans le cadre du déploiement de MPA'**
 - ✓ applicable aux avances déposées à compter du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2027

Les outils numériques dédiés au suivi de la mise en œuvre des pactes territoriaux

Rappels :

- **Clauses-types de la convention de pacte territorial - Article 6.3.1 Indicateurs de suivi des objectifs :**
« Le maître d'ouvrage précisera ici les modalités de collecte et de partage des indicateurs de suivi avec a minima un partage régulier auprès de la DREAL et du représentant de l'Etat sur le territoire ainsi qu'une remontée des indicateurs de suivi des volets de missions auprès de l'Anah via un outil qui sera mis à disposition des maîtres d'ouvrage et des structures de mise en œuvre. »
- **Guide des missions :** « L'Anah met à disposition un outil permettant le suivi des actions menées par le conseiller France Rénov' » [cf. missions relatives aux volets « dynamique territoriale » et « information-conseil-orientation »]
- 24/09/2024 : reprise par l'Anah des outils numériques développés par l'ADEME dans le cadre du programme SARE, notamment SARénov' l'outil du conseiller.

Modalités de déploiement des outils :

- Dès janvier 2025 : SARénov' devient l'unique outil de suivi des actions des conseillers France Rénov' dans le cadre de la mise en œuvre des pactes territoriaux. Il sera interfacé avec les outils numériques de l'Anah pour assurer ce suivi global (Contrats Anah ; ROD/BDD Rénov' ; Infocentre ; reporting ; etc.) ;
- À terme (horizon à préciser – travaux en cours) : permettre aux conseillers France Rénov' d'assurer un meilleur suivi de l'usager dans son parcours en accédant à des données clefs via l'outil SARénov' (compte-rendu d'entretien avec le conseiller, suivi du dossier ménage, demandes d'aide en cours, messagerie pour échanger avec le ménage).

Concernant les outils territoires existants :

- Possibilité pour les collectivités portant aujourd'hui un outil métier pour le suivi du SARE de continuer à les utiliser pour le suivi d'actions spécifiques pour leur territoire ;
- cependant ces outils ne seront pas pris en compte par l'Anah pour la remontée des indicateurs d'activité des conseillers France Rénov' dans le cadre de la mise en œuvre des pactes territoriaux ;
- il n'est pas prévu d'opérer une interopérabilité entre ces outils territoires et les outils de reporting Anah.

Actualités réglementaires

❑ Décret MAR' (remplacement de l'avis CRHH par une information)

- ✓ Passage au Conseil d'Etat: début juillet
- ✓ Publication attendue d'ici fin d'année

❑ Décret portant adaptation des règles relatives aux aides de l'Agence nationale de l'habitat

- ✓ Porte sur:
 - ✓ le cumul « aides à la pierre » avec le PTZ acquisition (alignement sur l'aide MPR' nationale)
 - ✓ Le réhaussement du taux d'écèlement à 90 % maximum par principe au lieu de 80 % en vue de permettre d'appliquer ce taux aux ménages modestes (la dérogation exceptionnelle à 100 % sera toujours possible dans les cas déterminés par le Conseil d'administration, notamment pour les ménages TMO).
- ✓ Application dans les régimes d'aides après évolution du RGA et de la délibération relative à l'écèlement

Campagne France Rénov' – automne 2024

Objectif : inciter un maximum de ménages à rénover leur logement en passant par France Rénov'
→ susciter **le réflexe France Rénov'**

- **Axe stratégique :** pour que les travaux de rénovation finissent bien, il faut qu'ils commencent bien.
→ une signature : « **Le point de départ pour bien démarrer votre rénovation énergétique, c'est France Rénov'** »
- **Parti pris créatif :** le conseiller France Rénov' est passionné par son métier. Très attachant, parfois obsessionnel, il parvient à nous transmettre sa passion pour la rénovation énergétique.
→ Une mise en avant de **l'expertise France Rénov'**
- **Plan média :** spot TV, spot radio, vidéos réseaux sociaux, bannières digitales, partenariat Maison & Travaux.

>> LANCEMENT LUNDI 7/10 <<



Avec des experts aussi passionnés, France Rénov' est le point de départ pour bien démarrer votre rénovation énergétique.

Démarrez votre projet dès maintenant avec le service public de la rénovation de l'habitat.

GRATUIT **SUR-MESURE** **INDÉPENDANT**

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

Rendez-vous sur **france-renov.gouv.fr**